



Éditeurs/trices visuel France Bleu Une première victoire

La société Eden Press, à laquelle Radio France sous-traite les tâches d'édition visuelle pour les matinales filmées de France Bleu a finalement entendu raison : **elle renonce à limiter à trois ans la durée pendant laquelle elle fait travailler les éditeurs/trices actuellement en poste.** Ceux qui étaient menacés de se retrouver sans travail à la rentrée ont reçu leur contrat pour l'année prochaine.

Il aura fallu pour cela qu'un mouvement de retrait du droit à l'image perturbe fortement depuis le début du mois de juin la diffusion des matinales filmées dans plus de la moitié des stations de France Bleu concernées.

La mobilisation a payé !

C'est une première victoire et la CGT invite les journalistes et salariés qui avaient retiré leur droit à l'image à suspendre le mouvement (il suffit pour cela d'envoyer un mail à sa direction, de la même manière que pour le retrait).

Mais un statut précaire inacceptable

Reste les problèmes de fond que soulève toujours le recours à la sous-traitance. Celle-ci maintient les éditeurs/trices visuels dans une précarité inacceptable pour des tâches qui constituent une activité désormais pérenne de Radio France et de France Télévision.

Nous maintenons qu'il n'est pas normal que ces journalistes soient employés en CDDU, ce qui les prive d'un certain nombre de droits.

Nous maintenons que Radio France et France Télévision doivent obtenir les moyens, par des créations de postes, d'intégrer ces éditeurs/trices visuels à leurs effectifs.

Paris, le 16/06/2023